

Diffuser le nom des professionnels de justice en France

Legal Tech Congres 2018

Vincent Rivollier
Maître de conférences en droit privé
Université Savoie Mont Blanc - Faculté de droit
vincent.rivollier@univ-smb.fr



L' Open data des décisions de justice

- Loi du 7 octobre 2016
- Anonymisation
 - Les justiciables
 - Les professionnels de la justice ?
- Enjeux
 - Qualitatif
 - Démocratique
 - Scientifique

État institutionnel des discussions

- Situation actuelle
 - Publicité des décisions de justice
 - Diffusion au public
- Loi du 7 octobre 2016
 - « dans le respect de la vie privée des personnes concernées »
- Position des professionnels :
 - Juges administratifs et ministère public *versus* juges judiciaires et avocats
- Conseil d'État
 - Confusion publicité/open data
- Projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice

Réticences et critiques

- Point de vue des avocats
- Point de vue des magistrats
- Arguments pour l'occultation
 - La vie privée
 - La sécurité
- Décision accessible par le greffe
 - CEDH : publicité et impartialité
- Diffusion sur internet
 - Ré-identification
 - Mise en cause *versus* transparence
- Solutions techniques ?